

Histoire des franciscains à Alep

I) L'implantation des franciscains

a) Voyages de Saint François d'Assise en Terre sainte et les premières missions franciscaines

Saint François d'Assise se tourna très tôt vers l'Orient : il voulait fouler la terre où avait vécu le Christ et était prêt à y trouver le martyre. En 1212, il s'embarqua à destination de la Syrie, mais une violente tempête jeta le navire sur les côtes de Dalmatie. Deux ans plus tard, il souhaita se rendre au Maroc mais il tomba gravement malade sur le chemin en Espagne et dut rebrousser chemin¹. En 1217, lors du chapitre de l'ordre des frères mineurs que saint François avait fondé quelques années auparavant, il fut décidé de la création de provinces franciscaines et d'étendre les missions hors des frontières de l'Italie. Le frère Élie fut désigné ministre de la province de Terre-Sainte et inaugura le premier foyer missionnaire en Orient, à Saint-Jean d'Acre. Au chapitre de 1219, l'ordre décida d'essaimer dans les pays musulmans pour y prêcher. Saint François lui-même fut accueilli à Acre par le frère Élie. Il se rendit en Égypte et en Palestine où il séjourna plusieurs mois, s'adonnant à la contemplation. Il était de retour en Italie en 1220².

Des frères mineurs continuèrent leur installation au Levant : en 1226 à Chypre, et dans les années 1230 à Damas et Alep³. Un bref du pape Grégoire IX daté du 7 juin 1238 autorisait le frère Manasserio ou d'autres frères mineurs à administrer les sacrements aux templiers et autres chrétiens emprisonnés à Alep, ainsi qu'aux jacobites⁴. Faut-il en déduire que les frères mineurs étaient présents dans la ville auparavant ? rien ne permet de l'affirmer. Cependant leur présence n'aurait rien d'étonnant, car même si Alep ne fut jamais prise par les croisés, des marchands vénitiens étaient installés dans la ville et avaient obtenu des privilèges du sultan Zâhir Ghâzî en l'an 604 de l'hégire (1207/1208 ap. J.-C.), renouvelés par son fils Al-'Azîz en 622 (1225 ap. J.-C.). Cette présence vénitienne explique sans doute celle des franciscains alors qu'Alep ne fut jamais un état latin.

b) Une présence discontinue

Si l'établissement des frères mineurs au Levant fut rapide, leur présence semble par contre avoir été discontinue. En 1291 tomba Saint-Jean d'Acre, dernière place forte des croisés. Les franciscains se réfugièrent à Chypre, mais certains continuèrent peut-être à exercer en Palestine. En 1333, ils obtinrent auprès du sultan d'Égypte le droit d'officier au Saint-Sépulcre.

À Alep, la mission franciscaine fut aussi très certainement interrompue⁵. Le voyageur néerlandais Lycklama À Nijeholt indique que « les pères franciscains de la Terre-Sainte font remonter l'installation de leur mission à Alep, la plus ancienne de toutes, à l'année 1380 environ »⁶. Cette date est cohérente avec le témoignage de Pierre Pot, marchand né à Utrecht en 1375 et qui fit fortune à Alep. Pendant son séjour dans la métropole syrienne, il aurait comblé « de ses bienfaits le couvent des frères mineurs d'Alep », et à son départ vers l'Europe en 1404, il leur aurait légué « tous les meubles de sa maison »⁷. Aucun document ne demeure concernant cette époque. Selon les *Annales des missions franciscaines*, les franciscains

¹ Voir Ivan Gobry, *Saint François d'Assise et l'esprit franciscain*, Paris, éd. du Seuil, 2001 (1^{er} éd. 1957), p. 33.

² *Ibid.*, p. 34-35.

³ *La Terre sainte et les franciscains*, Jérusalem, Imprimerie des PP. Franciscains, 1935, p. 69.

⁴ Voir Giovanni Sbaraglia, *Bullarium Franciscanum Romanum Pontificum*, Romae, Typis Sacrae Congregationis de Propaganda Fide, 1759, t. I, p. 245.

⁵ Ladislas de Vannes, *Deux Martyrs Capucins : les Bienheureux Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes*, Paris, V^{me} Ch. Poussielgue, 1905, p. 82.

⁶ Lycklama À Nijeholt, *Voyage en Russie, au Caucase et en Perse*, Paris, Arthus Bertrand et Amsterdam, C. L. van Langenhuysen, 1875, t. IV, p. 263.

⁷ Eugène Gens, *Histoire de la ville d'Anvers*, Anvers, J.-B. van Mol-van Loy, 1861, p. 262.

s'établirent définitivement dans la ville en 1571⁸. Ils commencèrent à tenir le registre de la paroisse latine à Alep à partir de 1573⁹. Si leur présence est bien établie à partir de cette date, c'est qu'elle est encore liée à celle des Vénitiens. Le 10 décembre 1548, un décret du Sénat entraîna le transfert du consulat de Tripoli à Alep¹⁰. Le nombre important de marchands vénitiens résidant dans la ville nécessitait alors la présence d'un religieux pour animer la vie spirituelle. Les franciscains, installés dans le couvent de Saint-Sauveur, commencèrent leur ministère apostolique dans la chapelle du consulat de la nation vénitienne.

II) La concurrence des autres missions pour les droits paroissiaux

a) L'arrivée à Alep d'un autre ordre franciscain : les capucins

L'ordre des frères mineurs fondé par Saint François d'Assise eut des descendants. Parmi ceux-ci se trouvaient les capucins. En 1528, le pape Clément VII accepta que les capucins se séparassent des observantins (ceux qui observent la règle de saint François), mais l'autonomie complète ne fut réalisée qu'en 1619 avec le droit d'élire leur propre ministre général¹¹.

La Sacrée Congrégation de la propagande de la foi assigna Alep aux capucins comme terrain d'action en janvier 1623¹². Pacifique de Provins, Pacifique de Paris et Gabriel de Paris arrivèrent à Alep au mois d'août 1626. Le 24 octobre, ils achetèrent une petite maison où ils s'installèrent, et le 2 février 1627, ils dirent leur première messe¹³. Lors de la venue dans la ville du vizir Khalîl Pacha, ils obtinrent le 15 avril 1627 un firman autorisant officiellement leur présence¹⁴. Gabriel de Paris qui était retourné en France pour se plaindre du comportement du consul, revint à Alep en juillet 1625, accompagné de deux nouvelles recrues, François-Marie de Saumur et Cyprien de Paris, et porteur d'une lettre du roi enjoignant au consul de France de protéger les capucins. Cinq missionnaires arrivèrent dans la ville en 1629 qui ne fut jamais dépourvu de capucins pendant la période ottomane.

b) La concurrence des autres missions

Cette installation ne fut pas sans susciter de nombreuses oppositions dont celle des pères de Terre-Sainte qui redoutaient la « concurrence » des capucins, soutenus en cela par les résidents français. Celui qui avait affermé le consulat, Pierre d'Ollivier, fut soupçonné de ne pas avoir porté secours aux pères capucins¹⁵. La même opposition, surtout de la part des

⁸ Marcellino da Civezza, *Annales des missions franciscaines*, t. I, 1862, Louvain, Ch. Peeters, p. 171.

⁹ Voir Bernard Heyberger, *Les Chrétiens du Proche-Orient au temps de la réforme catholique (Syrie, Liban, Palestine, XVII^e-XVIII^e siècles)*, Rome, École française de Rome, 1994, p. 273.

¹⁰ Voir Guglielmo Berchet, *Relazioni dei consoli veneti nella Siria*, Torino, G. B. Paravia e Comp., 1866, p. 19.

¹¹ Voir Ivan Gobry, *op. cit.*, p. 86.

¹² Voir les lettres de Pacifique de Provins, datées du 20 décembre 1622 et du 10 janvier 1623, publiées par Clemente da Terzorio, *Le Missioni dei minori cappuccini. Sunto Storico*, Roma, Cooperativa tipografica Manuzio, t. V (*Turchia Asiatica*), 1919, p. 14.

¹³ Guillaume de Vaumas, *L'Éveil missionnaire de la France au XVII^e siècle*, Paris, Bloud & Gay, coll. « Bibliothèque de l'histoire de l'Église », 1959, p. 111, note 1.

¹⁴ « Commandement particulier du Grand Seigneur Sultan Murat, pour l'établissement des Capucins, en la ville d'Alep. », publié par Pacifique de Provins, *Relation du voyage de Perse*, Paris, Nicolas et Jean de la Coste, 1631, p. 233-235.

¹⁵ Selon les accusations du marchand marseillais Philippe Caune. Voir Antoine Rabbath, *Documents inédits pour servir à l'histoire du christianisme en Orient (XVI-XIX siècle)*, Paris, A. Picard et Fils ; Leipzig, Otto Harrassowitz ; London, Luzac et Co., t. I, p. 375-379. Il faut néanmoins signaler que Pierre d'Ollivier joua un rôle positif dans la libération des jésuites emprisonnés sur l'île de Chypre, ce qui lui valut une attestation favorable du père jésuite Jérôme Queyrot qui déclare qu'il « n'a rendu aucune action en défaveur de notre Compagnie » (Antoine Rabbath, *op. cit.*, p. 379). Les documents sur son attitude sont contradictoires, voir la note 1 très détaillée de Henri Fouquieray, *Histoire de la Compagnie de Jésus en France*, Paris, 1925, t. IV, p. 350.

Vénitiens, se manifesta lors de l'arrivée des jésuites. La raison de cette opposition est d'ordre politique et financière.

En effet, financièrement, les résidents français des échelles participaient à l'entretien des missionnaires¹⁶. L'arrivée de nouveaux ordres entraînait une division des aumônes des marchands et donc une diminution des ressources pour les pères de Terre-Sainte. La nation craignait également que les risques d'avanie se multiplient avec le nombre de missionnaires. Pierre d'Ollivier exprima ces craintes dans une lettre à l'ambassadeur à Constantinople : « Dieu nous envoie toutes sortes d'ordre en cette ville. Si c'est pour sa gloire ! Toutefois, je vous assure, Mgr., que je tiens pour un miracle de voir qu'on les laisse en paix parmi ces infidèles. Et Dieu veuille, qu'au bout du compte, ils ne soient pas cause, quelque jour, d'une grosse avanie à la nation¹⁷. »

La dimension politique était essentielle dans la concurrence entre les différents ordres. Les revenus des franciscains de Terre-Sainte provenaient principalement des villes italiennes et des territoires espagnols, ce qui avait des conséquences sur son organisation et son recrutement¹⁸. Les capucins étaient exclusivement pris dans des couvents français. Le roi très-chrétien contribua financièrement à leur installation, et voulut même fonder en 1633 une rente perpétuelle de 12000 livres dont 6000 étaient réservées au Levant¹⁹. Dans le conflit qui opposa Venise et le pape Paul V, les jésuites avaient pris parti pour ce dernier. En représailles, le Sénat vénitien avait ordonné à ses agents de leur faire le plus de tort possible. À Alep, le consul de Venise soudoya le vizir par un cadeau de quatre cents piastres d'étoffes, et celui-ci exigea le 29 juin 1627 du consul Pierre d'Ollivier le départ sous trois jours des premiers jésuites arrivés dans la ville, Jean Stella et Gaspard Maniglier, considérés comme des « gens du pays des terres ennemies »²⁰. Cette concurrence « politique » se manifestait particulièrement dans la lutte pour le poste convoité de chapelain du consulat de France. La chapelle, dont les franciscains étaient les serviteurs, fut d'abord revendiquée par les capucins, soutenus par Louis XIII qui voulait des religieux français. Mais les pères de Terre-Sainte mettaient en avant leur ancienneté. Au début de 1628 arriva un ordre de la Sacrée Congrégation de la propagande de la foi qui confirmait les frères mineurs dans leurs droits. Quelques années plus tard, ce fut au tour des jésuites de revendiquer la chapellenie, avec le soutien de Louis XIV dont le confesseur, le père de La Chaise, était jésuite. Un brevet du roi leur accorda la charge désirée, mais l'application en fut délicate, les franciscains revendiquant leur privilège historique²¹. Le consul alors en poste, Laurent d'Arvieux, proposa d'instaurer des rotations et des partages équitables, solutions systématiquement refusées par les jésuites qui, forts de l'appui royal, exigeaient que leur soit remise la chapellenie²². L'affaire prit fin en 1687 lorsque les jésuites prirent possession de la chapelle consulaire²³. Les pères de Terre-Sainte s'installèrent dans l'église du khan al-Chibânî. La querelle n'était donc pas tant religieuse que politique.

En plus de cette fonction au service du consul, les franciscains assumaient divers tâches.

¹⁶ Voir Bernard Heyberger, *op. cit.*, p. 249.

¹⁷ Cité par Antoine Rabbath, *op. cit.*, t. I, p. 369.

¹⁸ Voir Bernard Heyberger, *op. cit.*, p. 217.

¹⁹ Voir Guillaume de Vaumas, *op. cit.*, p. 119.

²⁰ Voir la lettre de Pierre d'Ollivier à l'ambassadeur à Constantinople, datée du 23 juillet 1627, et publiée par Antoine Rabbath, *op. cit.*, t. I, p. 365-369.

²¹ Voir la thèse d'Emmanuel Caron, *La Politique ottomane de la France depuis la levée du siège de Vienne (1683) jusqu'à la paix de Karlowitz (1699)*, thèse sous la dir. de Jean Bérenger, Université Paris IV, 1998, p. 191 *sqq.*

²² Voir les *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, Paris, Charles-Jean-Baptiste Delespine, 1735, t. VI, p. 1 *sqq.*

²³ Voir Emmanuel Caron, *op. cit.*, p. 216-218.

III) L'œuvre des franciscains à Alep

Les franciscains s'occupèrent très tôt de prédication, suivant en cela l'exemple de Saint-François qui était parti en Orient dans ce but bien précis. Le frère mineur observantin Francesco Quaresmio, un des informateurs du secrétaire de la Propagande Ingoli, fut envoyé de 1627 à 1629 comme commissaire apostolique chargé, sans résultat, d'une déléation auprès des nestoriens de Mésopotamie pour les rattacher à l'Église romaine. Il essaya de corriger ce qu'il jugeait hérétique dans le rite chaldéen²⁴. Pour les franciscains à Alep, la mission envers les chrétiens orientaux était conçue comme une extension de leur charge paroissiale : l'édification des résidents européens permettait d'approcher dans un second temps les chrétiens locaux. Les premiers élèves de l'école des franciscains furent d'ailleurs les enfants de Francs mariés à des autochtones²⁵. Cependant, l'action des frères mineurs ne peut être comparée au prosélytisme et à l'activité incessante des capucins et des jésuites, leur préoccupation première n'était pas la conversion au catholicisme²⁶. La première règle édictée par saint François en 1221 comporte un chapitre sur « ceux qui vont chez les Sarrasins et autres infidèles ». Les frères sont encouragés à envisager leur rôle spirituel de deux manières : « ou bien, ne faire ni procès ni disputes, être soumis à toute créature humaine à cause de Dieu, et confesser simplement qu'ils sont chrétiens ; ou bien, s'ils voient que telle est la volonté de Dieu, annoncer la Parole de Dieu, afin que les païens croient au Dieu tout puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, Créateur de toutes choses, et en son Fils Rédempteur et Sauveur »²⁷. Entre ces deux attitudes, les frères mineurs à Alep choisirent la première, c'est-à-dire de vivre discrètement en harmonie avec la population alépine.

Discrets dans leur œuvre de conversion, les franciscains le furent aussi dans l'hospitalité qu'ils accordaient aux pèlerins et aux voyageurs. Alep ne se trouvant pas sur la route du pèlerinage vers Jérusalem, ce furent surtout des voyageurs en visite dans le Levant que les frères mineurs accueillirent.

En ce qui concerne l'œuvre scientifique des franciscains, elle ne doit pas être négligée. Saint François se méfiait des érudits et des lettrés. Il aimait recevoir d'humbles frères qui ne savaient ni lire ni écrire, et quand les lettrés venaient à lui, il leur demandait de laisser leur érudition à la porte du couvent. Il ne voulait pas d'une science inutile qui est dissipation, dessèchement, orgueil²⁸. « La lettre tue, l'esprit vivifie » comme l'écrivait saint Paul dans son Épître aux Corinthiens. Saint François donnait le primat à l'affectivité et à l'intuition. Cette méfiance à l'égard du savoir n'empêcha pas l'ordre de compter de nombreux érudits dans ses rangs. La liste établie au début du XX^e siècle des manuscrits arabes des franciscains à Alep révèle l'œuvre de traduction entreprise : on y trouve notamment une histoire turque anonyme, les homélies de saint Jean Chrysostome, des prédications, les méditations de sainte Thérèse et de nombreux textes relatifs à la vie de saint François²⁹. Mais les frères mineurs se distinguèrent surtout dans leurs travaux archéologiques. Les études menées à partir des années 1970 sur les ruines chrétiennes en Syrie du Nord par les pères Ignacio Peña, Pascal Castellana et Romuald Fernández en sont un parfait exemple³⁰.

²⁴ Voir sa lettre publiée dans Marcellino da Civezza, *Storia universale delle Missioni Francescane*, livre VII, p. 480.

²⁵ Voir Bernard Heyberger, *op. cit.*, p. 275 et 278.

²⁶ Guillaume de Vaumas, *op. cit.*, p. 81.

²⁷ *Saint François d'Assise : documents. Écrits et premières biographies*, rassemblés et présentés par les PP. Théophile Desbonnets et Damien Vorreux O.F.M., Paris, Les Éditions franciscaines, 2002 (1^e éd. 1968), p. 69.

²⁸ Voir Ivan Gobry, *op. cit.*, p. 67.

²⁹ Voir « Manuscripta Arabica in bibliotheca T. S. Alepi servata », *Diarium Terræ Sanctæ*, Ann. IV, Num. 3, die 15 Novembris 1911, p. 126.

³⁰ Voir par exemple leur ouvrage *Les Stylites syriens*, Milan, collectio minor, Studium biblicum franciscanum, 16, 1975.

Il est une œuvre franciscaine à laquelle la ville d'Alep doit beaucoup, c'est celle de l'enseignement. Dès 1630, le gardien de la Terre-Sainte demanda qu'on assurât un enseignement dans tous les hospices franciscains. À l'église paroissiale d'Alep, Giovanni Fermo di Bergamo enseigna d'abord la doctrine aux grands et aux petits, puis y ajouta l'initiation aux langues. En 1631, il dénombra 164 élèves. La même année, Diego di San Severino acquit une maison à Jdayda pour y faire une sorte de collège destiné en priorité aux chaldéens, maison qui fut en possession des franciscains jusqu'en 1634. Au XVIII^e siècle, l'activité d'enseignement semble relativement réduite : on compte 9 élèves en 1700, 30 en 1711, 15 en 1715 (dont 5 Français), et 21 en 1727³¹. Le XIX^e siècle connaît un essor important à la suite des volontés réformatrices du pouvoir ottoman. La demande qui émane de la population alépine pour la création d'un collège fut relayée par les consuls européens qui écrivirent une lettre au custode de Terre-Sainte, datée du 19 novembre 1857³². Les consuls d'Angleterre (Skene) et de France (le comte Bentivoglio d'Aragon), le vice-consul d'Espagne, de Naples et du Portugal (Nicolas Marcopoli) et le pro-consul de Sardaigne (D^r Tommasini) s'accordèrent sur la nécessité d'ouvrir un tel établissement à Alep. Le collège de Terre-Sainte à Shibânî fut inauguré le dimanche 2 octobre 1859, en présence des consuls européens et du gouverneur d'Alep. Dans son discours inaugural, le directeur, le père Bernard d'Orléans, expliqua la philosophie guidant le collège³³ : l'œuvre d'éducation est intimement liée à la charité dans la mesure où elle permet d'éviter à la jeunesse d'être désœuvrée et de sombrer dans la misère. Les matières enseignées, arithmétique, langues italienne, française, arabe et turque, avaient pour finalité de former de bons commerçants susceptibles d'entretenir des relations avec l'Europe. Le dessin et la musique étaient facultatifs. L'œuvre d'éducation était également liée à la religion – il s'agissait de former « les jeunes gens selon les principes de la religion, de la morale, des bonnes mœurs » – mais n'avait cependant pas pour but la conversion au catholicisme romain : grecs, arméniens, juifs et musulmans étaient invités à profiter des bienfaits de l'éducation. Avec la création du collège de Chibânî, les franciscains furent des précurseurs, ouvrant la voie aux autres écoles confessionnelles comme celle des frères maristes. Leur philosophie éducative mérite de retenir notre attention aujourd'hui encore : le savoir appartient à tous, il doit être partagé et il est à la base du vivre ensemble. Lutter contre l'ignorance, c'est lutter par la même occasion contre l'intolérance et faire œuvre de charité.

Hussein I. El-Mudarris & Olivier Salmon

³¹ Voir Bernard Heyberger, *op. cit.*, p. 456.

³² La lettre se trouve publiée par Filadelfo Cangioli, *Il Collegio di Terra Santa in Aleppo*, Gerusalemme, tipografia dei PP. Francescani, 1948, p. 17-18.

³³ Voir ce discours en italien dans Filadelfo Cangioli, *op. cit.*, p. 26-27, et en français dans Fulgence Rignon, *Annales du commissariat général de la Terre sainte à Paris*, Paris, imprimerie Adrien Le Clère, 1860, p. 33-35.